



Invitation presse

Accréditation obligatoire

Anne Hidalgo inaugure le parvis Robert Badinter

Jeudi 26 juin à 17h45 – Parvis du Tribunal de Paris, 1 boulevard de Douaumont (17^e)

Jeudi 26 juin, Anne Hidalgo, Maire de Paris, inaugurerà le parvis du Tribunal de Paris qui prendra le nom de Robert Badinter, ancien Garde des Sceaux et porteur de la loi d'abolition de la peine de mort en 1981.

Né dans le 16^e arrondissement en 1928 au sein d'une famille juive venue de Bessarabie, Robert Badinter est adolescent quand la Seconde Guerre mondiale éclate. Celle-ci va marquer sa vie, puisque plusieurs de ses proches sont assassinés en déportation et dans les camps d'extermination nazis.

Après s'être caché en Savoie pendant une partie du conflit, Robert Badinter reprend ses études à la fin de celui-ci et s'inscrit au barreau de Paris en 1950. Pendant 30 ans (1951-1981), il va exercer brillamment en tant qu'avocat à la Cour d'Appel de Paris tout en réalisant une carrière universitaire qui l'amène à devenir professeur à l'École de Droit de la Sorbonne à partir de 1974.

Pénaliste de renom, il s'engage, à partir des années 1970, dans la lutte contre la peine capitale, marqué par la condamnation à mort de son client Roger Bontems pour des meurtres perpétrés par son codétenu. En 1977, il assure la défense de Patrick Henry, accusé du meurtre d'un garçon de sept ans. Par la suite, Robert Badinter évite la peine de mort à cinq autres personnes.

En 1981, François Mitterrand, qui avait lui-même affirmé publiquement ses convictions abolitionnistes lors de la campagne présidentielle, nomme Robert Badinter Garde des Sceaux.

C'est ainsi à lui qu'il revient de faire adopter la loi abolissant la peine capitale le 18 septembre 1981 à l'Assemblée nationale. Il réforme également le Code pénal, permet à tout justiciable français de porter un recours devant la Cour européenne des Droits de l'Homme, met fin aux juridictions d'exception et améliore le droit des victimes et des détenus. Il obtient la dépenalisation des relations homosexuelles entre majeurs de moins de 21 ans, le développement des peines non privatives de libertés par l'instauration des jours-amende et des travaux d'intérêt général (TIG) pour les délits mineurs, l'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation.

Homme de convictions, juriste reconnu et respecté, Robert Badinter préside le Conseil constitutionnel de 1986 à 1995, année au cours de laquelle il est élu sénateur, fonction qu'il occupera jusqu'en 2011. Décédé en 2024, il est une figure incontournable de la vie judiciaire et politique, qui marqua l'histoire de France par son engagement indéfectible en faveur des Droits de l'Homme, de la laïcité et de l'abolition de la peine de mort.

Suite à un vote au Conseil de Paris de février 2025, Anne Hidalgo rendra hommage à cet homme de combats en donnant son nom à l'actuel parvis du Tribunal de Paris.

Personnalités présentes :

Anne Hidalgo, Maire de Paris ;

Gérald Darmanin, Garde des Sceaux ;

Laurence Patrice, adjointe à la Maire de Paris chargée de la mémoire et du monde combattant ;

Geoffroy Boulard, maire du 17^e arrondissement

Élisabeth Badinter.

Horaire et accès :

- Jeudi 26 juin à 17h45 ;
- Parvis du Tribunal de Paris, 1 boulevard de Douaumont, 17^e arrondissement

Contact presse : Service de presse Ville de Paris – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr